

signifie Pour moi Jude Dorvil  
Huissier de Tribunal civil de  
Port-au-Prince identifié au no: 007-848-749-90-  
ce Mardi Cinq (05) avril 2022



UNIR \* APEP FEV \* COLLECTIF 4 DECEMBRE \* UFENHA \* SKL \* CHALLENGER \* COUDDH

ORDEDH \* CLDSH \* AAH \* DEBOU AYITI \* FANM VANYAN \* FORED \* FHAIPA

INOHA \* GREH \* ISPA \* JHMCP \* KOFAKA \* LHDDH

MARCHE DU 29 MARS 2022  
SUIVI # 01

A L'ATTENTION du 1<sup>er</sup> ministre Ariel Henry et des membres de son gouvernement

PREMIERES RESOLUTIONS EMANANT DE LA MARCHE DU 29 MARS 2022

Dans le cadre du suivi de la marche du 29 mars 2022 dernier et en respect de promesse faite lors de ladite Marche, Le Collectif 4 Décembre tant en son nom qu'en celui de ses différents alliés, confirme les premières décisions suivantes à adopter pour commencer à protéger la population.

Aussi, en attendant l'énoncé des autres demandes stipulées lors de la marche, les premières revendications suivantes sont formulées, et le devoir des responsables de l'État est de les satisfaire d'ici la fin du mois d'AVRIL 2022 pour confirmer leur volonté de combattre réellement le kidnapping, l'insécurité et la vie chère, ET DU MEME COUP, ENLEVER TOUT DOUTE DE COMPLICITE DANS LE MAINTIEN DE CE CLIMAT DE TERREUR SUR LE TERRITOIRE :

1. Interdire les vitres teintées sur tous les véhicules de police (PNH)
  2. Interdire l'utilisation de sirènes et interdire les vitres teintées sur tous les véhicules faisant partie du parc automobile de l'État arborant les plaques d'immatriculation aux préfixes SE ; IT ; OF ; LO
  3. Interdire les vitres teintées sur tous les véhicules ayant des plaques classées "PRIVE" ou, PIRE, CEUX qui N'AFFICHENT AUCUNE PLAQUE D'IMMATRICULATION.
- Toute ignorance de ces demandes de la population qui veut que revienne la paix dans le pays et la non adoption des mesures adéquates responsives à ses légitimes attentes clairement exprimée, donneront à cette population le droit de se défendre à sa façon, ce qui pourrait malencontreusement ouvrir la porte au chaos général et à l'anarchie
4. Rendre la PNH autonome en la dégageant de toute forme de tutelle
  5. Rendre fonctionnelle les instances de la sécurité nationale
  6. Renforcer les patrouilles de police dûment singularisées dans les points stratégiques
  7. Procéder à l'allègement du prix des produits de première nécessité

Jean-Robert Argant  
Coordonnateur général  
4 avril 2022

Cc : Population haïtienne

CROISADE \* RKE \* CFHP \* MUTH \* NOU PAP KOMPLIS

COLLECTIF  
4 DÉCEMBRE 2013  
25 Rue...  
Port-au-Prince, Haïti  
T. 3727-4030

www.collectif4decembre2013.org  
282, Bourdon, Port-au-Prince, HT6110, Haïti T. 509-3618-5400

LA PRIMATURE

RÉCEPTION DU COURRIER

Date 05/04/22

Exercice 2021 - 2022 AM

COPIE **01215**